



leitenberg+associés

Fondation Pro Senectute Arc jurassien
Delémont

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Exercice 2024



leitenberg+associés

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation Fondation Pro Senectute Arc jurassien, Delémont

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Arc jurassien, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, les notes aux comptes annuels, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, le tableau de financement, le tableau de variation du capital ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat
Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse
ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

www.leitenberg.net

Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a
2000 Neuchâtel
+41 32 725 32 27



leitenberg+associés

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 18 al. 2 du Règlement d'exécution de la loi sur les subventions (RELSub) et à la NA-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation, avait été documenté pour l'essentiel au cours de l'exercice sous revue. Toutefois, cette documentation nécessite d'être complétée concernant certains processus importants de la fondation et les contrôles définis n'ont pas été appliqués sur tous les points essentiels au cours de l'exercice 2024.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 18 mars 2025

Fiduciaire Leitenberg & Associés

Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
Responsable du mandat

Jacques Rais
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2024 (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, le tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe).

Bilan au 31 décembre 2024

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2024</u> CHF	<u>31.12.2023</u> CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	(1)	729'927.00	587'897.59
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	(2)	1'521'209.65	1'469'522.54
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(3)	723'392.32	649'174.95
./ . Ducroire		-57'268.54	-42'997.93
Autres créances à court terme	(4)	80'256.94	70'692.76
Actifs de régularisation	(5)	239'384.50	182'275.15
		-----	-----
Total actif circulant		3'236'901.87	2'916'565.06
<u>Actif immobilisé</u>			
Parts sociales et cautions	(6)	1'000.00	950.00
Trésorerie liée à des réserves affectées	(16)	557'757.93	523'954.19
		-----	-----
		558'757.93	524'904.19
<u>Immobilisations corporelles meubles</u>			
Mobilier	(7)	22'991.65	28'713.15
Machines et installations informatiques	(8)	7'692.16	4'437.72
Matériel aînés et sport	(9)	1.00	1.00
Matériel de repas	(10)	48'810.35	54'731.95
Installation téléphonie	(11)	1.00	1.00
		-----	-----
		79'496.16	87'884.82
<u>Immobilisations corporelles immeubles</u>			
Immeuble Neuchâtel	(12)	0.00	278'500.00
Immeuble Delémont	(13)	1'120'924.90	1'171'552.90
Immeuble Tavannes	(14)	892'997.85	919'028.85
		-----	-----
		2'013'922.75	2'369'081.75
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Immobilisation Logiciel ABACUS	(15)	79'590.87	111'427.22
Total de l'actif immobilisé		2'731'767.71	3'093'297.98
TOTAL DE L'ACTIF		5'968'669.58	6'009'863.04
		=====	=====

Bilan au 31 décembre 2024

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2024</u> CHF	<u>31.12.2023</u> CHF
<u>PASSIF</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à l'égard de tiers	(17)	447'170.05	495'567.14
Autres dettes à court terme (sans intérêts)	(18)	198'845.51	199'664.40
Dettes à court terme portant intérêts	(19)	40'000.00	195'000.00
		-----	-----
		686'015.56	890'231.54
 <u>Passifs de régularisation</u>			
Passifs de régularisation	(20)	425'468.59	443'365.54
		-----	-----
		425'468.59	443'365.54
Total capitaux étrangers à court terme		1'111'484.15	1'333'597.08
 <u>Capitaux étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêts	(21)	1'709'000.00	1'749'000.00
		-----	-----
		1'709'000.00	1'749'000.00
Total capitaux étrangers à long terme		1'709'000.00	1'749'000.00
 <u>Capital des fonds affectés</u>			
Fonds affectés	(22)	737'880.93	680'909.94
		-----	-----
Total du capital des fonds affectés		737'880.93	680'909.94

Bilan au 31 décembre 2024

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2024</u> CHF	<u>31.12.2023</u> CHF
<u>Capital de l'organisation</u>			
<u>Capital lié généré</u>			
Réserves	(23)	2'360'304.50	1'970'234.51
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve libre		214'921.51	583'280.08
Réserve libre - résultat en cours		-214'921.51	-357'158.57
Total capital de la Fondation		2'410'304.50	2'246'356.02
		<hr/>	<hr/>
TOTAL DU PASSIF		5'968'669.58	6'009'863.04
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(1) <u>Liquidités</u>		
<i>Caisse</i>		
Caisse "site Delémont"	889.80	581.45
Caisse "site Tavannes"	526.35	307.45
Caisse "site Neuchâtel"	574.60	60.75
Caisse "site La Chaux-de-Fonds"	841.70	937.00
	-----	-----
	2'832.45	1'886.65
 <i>CCP</i>		
CCP N° 17-317125-9	20'833.42	10'505.54
CCP N° 17-303541-9	15'457.85	6'563.36
CCP N° 17-184973-7	50'836.98	15'549.19
	-----	-----
	87'128.25	32'618.09
 <i>Banques</i>		
BCJ c/c N° 16 551.129.0.69	428'525.05	259'133.15
BCJ c/c N° 16 551.671.1.66	143'550.60	60'684.40
BCN c.épargne N° T 0029.48.03	0.00	135'785.67
BCJ c.épargne N° 42.5.588.257.90	2'291.65	77'474.40
BCJ c/c Euro N° 558.825.8.64	745.57	738.62
BCJ c/c Usd N° 558.825.9.55	53.65	49.83
BCJ c/c N° 16 551.673.1.52 (AFI)	8'296.90	5'946.65
Bonhôte No 00.111433_0.000	56'502.88	13'580.13
	-----	-----
	639'966.30	553'392.85
 Total des liquidités selon le bilan	 729'927.00	 587'897.59

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
<u>Actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>		
(2) <u>Titres / BCJ No 2.186.930-61</u>		
585 Parts ZKB Silver Val. 10640589	31'005.00	26'716.95
0 act. Mirabaud Sicav val. 13134666	0.00	59'542.40
3850 Parts Comgest Growth PLC / val. 23878487	83'083.00	86'740.50
25000 1.625% Nestle SA Val. 119435510	25'412.50	25'187.50
35000 4% Rallye SA val. 34144032	7.00	17.50
589 Parts LongRun -Swiss Val. 124826765	61'992.25	0.00
48 Parts The Partners Fund SICAV / val. 32429034	77'352.96	74'907.49
20000 Underlying Tracker Vontobel val 136326049	14'400.00	0.00
6440 Parts iShares III PLC val. 39872013	29'436.60	0.00
35000 1.75% Compagnie fin. Tradition SA 48318099	35'007.00	34'720.00
600 Parts Natixis International Funds val. 56107142	68'634.00	66'630.00
600 Parts Trust Stone Real Estate SICAV val. 48796160	38'400.00	36'600.00
20000 2.4925% Volkswagen Fin. Services NV val. 132249962	21'080.00	0.00
300 Parts Schroder International Selection Val. 11027015	44'085.24	43'389.00
600 Parts Flossbach von Storch Val. 28530394	78'522.00	78'954.00
128 Parts ZKB Gold ETF Val. 13910159	89'779.20	66'483.20
11150 Parts UBS ETF SXI Real Estate Val. 10599440	111'500.00	97'071.90
95 Parts Quantex Funds - Global Val. 39961167	42'167.65	38'259.35
25000 2.5% Axpo Holding AG Val. 1204259787	26'712.50	25'775.00
3000 Parts UBS ETF PLC - MSCI ACWI ESG Val. 38547068	51'540.00	44'106.00
25000 3.45% ENAG Energiefinanzierungs AG Val. 127631328	26'600.00	26'150.00
425 Parts DNCA INVEST SICAV Val. 410808764	50'689.75	49'797.25
25000 3.0125% AMAG Leasing SA Val. 128099431	26'800.00	25'562.50
	-----	-----
Total des titres BCJ	1'034'206.65	906'610.54

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(2) <u>Titres / Bonhôte No 111433 0</u>		
500 Nestlé SA val. 3886335	37'440.00	48'755.00
400 Novartis SA val. 1200526	35'480.00	33'948.00
0 Obl. Alpiq Holding SA val. 21218403	0.00	35'648.00
471.39 WORKING CAPITAL RECOVERY ICAV val.33740032	8'575.00	10'531.00
0 H2O Allegro FCP parts- HR-CHF- 4 décim./val 24752871	0.00	120'594.00
0.59 H2O MULTIBONDS FCP val. 12538049	73'444.00	0.00
8 H2O Allegro SP FCP parts -HR-CHF - side pocket	2'922.00	6'261.00
1000 Varia US Properties SA Nam.-Akt. Vink./val. 30528529	29'000.00	38'000.00
20 The Partners Fund SICAV-I (CHF)-CAP /val.32429034	32'230.00	31'211.00
0 Trafigura Funding SA Euro Med. Term notes 49858901	0.00	25'109.00
314 Schroder Capital semi-Liquid SICAV - Global Val. 5268199	56'734.00	51'804.00
340 Vontobel Fund SICAV Val. 45490215	32'871.00	31'093.00
300 UBS ETF SLI Anteile Val.3291273	59'010.00	54'864.00
88 Roche Hodling LTD Val. 1203204	22'484.00	21'516.00
25000 1.74% Inselspital-Stiftung Notes 2024 val. 1396329760	25'713.00	0.00
15000 1.375% Accelleron Ind. AG Notes 2024 val. 1380910328	15'375.00	0.00
80 Sandoz Groupe SA Val. 1243598427	2'974.00	2'165.00
25000 2.35% Sika SA 2022-28.11.28 Val. 122654387	26'513.00	25'888.00
25000 2.717% Clariant SA Bonds Val. 121019814	26'238.00	25'525.00
	-----	-----
Total des titres / Bonhôte	487'003.00	562'912.00
Total titres BCJ et Bonhôte	1'521'209.65	1'469'522.54
(3) <u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances à l'égard de tiers	723'392.32	649'174.95
./. Ducroire	-57'268.54	-42'997.93
	-----	-----
Total créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	666'123.78	606'177.02
(4) <u>Autres créances à court terme</u>		
Impôt anticipé	10'508.58	10'894.11
Avances faites en faveur de clients (AFI)	69'748.36	59'798.65
	-----	-----
Total autres créances à court terme	80'256.94	70'692.76

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(5) <u>Actifs de régularisation</u>		
Correction LPP	0.00	175.80
Primes d'assurances 2025	107'056.70	106'931.90
Décomptes charges sociales 2024 à recevoir	6'270.00	233.20
Indemnités maladie, accident, AI, maternité à recevoir	5'591.20	11'852.00
Indemnités de séance à recevoir	248.00	400.00
Différentiel subventions repas JU et NE à recevoir	17'308.00	24'030.00
Divers (factures 2025 etc.)	19'135.90	16'017.15
Fonds privés PSCH à recevoir	10'125.70	21'715.10
Subvention OFSPO formation	0.00	650.00
Solde suvention NE 24	65'000.00	0.00
Dons via Raisenow	895.00	270.00
Avance séjours 2025	7'754.00	0.00
	-----	-----
Total actifs de régularisation	239'384.50	182'275.15
(6) <u>Parts sociales et cautions</u>		
Part sociale "Génération"	200.00	200.00
Cautions diverses	800.00	750.00
	-----	-----
Total parts sociales et cautions	1'000.00	950.00
Immobilisations corporelles meubles		
(7) <u>Mobilier</u>		
Solde initial	196'031.61	191'661.91
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-167'318.46	-161'326.20
Investissement 2024	0.00	4'369.70
Amortissement 2024	-5'721.50	-5'992.26
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 10 ans	22'991.65	28'713.15

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(8) <u>Machines et informatique</u>		
Solde initial	688'226.80	685'214.40
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-683'789.08	-676'359.08
Investissement 2024	5'903.45	3'012.40
Amortissement 2024	-2'649.01	-7'430.00
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 4 ans	7'692.16	4'437.72
(9) <u>Matériel aînés et sport</u>		
Solde initial	43'311.90	43'311.90
Amortissements cumulés	-43'310.90	-43'310.90
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 6 ans	1.00	1.00
(10) <u>Matériel de repas</u>		
Solde initial	561'287.85	550'045.50
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-506'555.90	-493'453.90
Investissements 2024	7'675.30	11'242.35
Amortissement 2024	-13'596.90	-13'102.00
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 6 ans	48'810.35	54'731.95
(11) <u>Installation téléphonie</u>		
Solde initial	19'476.10	19'476.10
Amortissements cumulés	-19'475.10	-19'475.10
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 10 ans	1.00	1.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

31.12.2024 31.12.2023
CHF CHF

Immobilisations corporelles immeubles

(12) Immeuble rue de la Côte 48a Neuchâtel

Solde initial	500'000.00	500'000.00
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-221'500.00	-209'000.00
Investissement 2024	21'526.05	0.00
Vente investissement 2024	-294'728.05	0.00
Amortissement 2024	-5'298.00	-12'500.00
	<hr/>	<hr/>

L'amortissement se fait sur 40 ans **0.00** **278'500.00**

(13) Immeuble chemin du Puits 4/6 Delémont

Solde initial	2'024'338.90	2'003'838.35
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-852'786.00	-802'418.00
Investissement 2024	0.00	20'500.55
Amortissement 2024	-50'628.00	-50'368.00
	<hr/>	<hr/>

L'amortissement se fait sur 40 ans **1'120'924.90** **1'171'552.90**

(14) Immeuble chemin de la Forge 1 2710 Tavannes

Solde initial	1'063'285.85	1'063'285.85
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-144'257.00	-118'226.00
Investissements nets	0.00	0.00
Amortissement 2024	-26'031.00	-26'031.00
	<hr/>	<hr/>

L'amortissement se fait sur 40 ans **892'997.85** **919'028.85**

(15) Logiciel ABACUS

Solde initial	127'345.39	84'135.76
Amortissements cumulés au 01.01.2024	-15'918.17	0.00
Investissements nets	0.00	43'209.63
Amortissement 2024	-31'836.35	-15'918.17
	<hr/>	<hr/>

L'amortissement se fait sur 40 ans **79'590.87** **111'427.22**

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(16) <u>Trésorerie liée à des réserves affectées</u>		
BCJ CE N° 536.762.31	60'098.05	59'854.70
BCJ CE N° 42 5.552.819.25 / M. Bachmann	41'167.70	40'981.20
BCJ CE N° 42 5.587.630.68	11'801.30	15'854.25
BCJ CC Euro N° 558.763.1.42	5.33	5.28
Impôt anticipé	2'733.85	1'816.55
	-----	-----
<i>Sous-total</i>	<i>115'806.23</i>	<i>118'511.98</i>
(16) <u>BCJ dépôt titres No 2.186.930.60</u>		
20 ACT. BCJ nom. CHF 14.-- val. 35066567	1'120.00	1'080.00
0 1,75% Temenos Group AG / val. 36017273	0.00	29'940.00
642 parts MV Immoxta Schweizer Fonds / val 42616521	111'108.20	99'303.48
30000 Rallye SA 3.25% / val. 39801377	3.00	3.00
25000 2.05% Barry Callebaut SA val. 134861405	26'012.50	0.00
20000 2.05% Mobimo Holding AG val. 134674302	20'960.00	0.00
30000 Loan Participation Notes RZD Capital PLC 110025981	3'600.00	4'815.00
2 H2O Allegro SP FCP Val. 57142528	730.45	2'102.78
25000 0.55% Digital Intrepid Holding BV Val. 112183724	24'325.00	22'875.00
4350 Parts DoubleLine Funds Val. 36346152	75'920.55	69'769.65
25000 1.7% SGS SA Val. 118921800	25'912.50	25'137.50
2500 Parts UBS ETF PLC Val. 38547068	42'950.00	36'755.00
25000 2.2588% Swiss Life Holding SA Val. 112430127	26'312.50	25'987.50
25000 3.0325% Hyundai Capital Services Inc. Val. 123949504	26'837.50	26'037.50
8000 Underlying Tracker Vontobel Fin. Pr. Ltd Val. 129674336	8'760.00	8'200.00
0 Underlying Tracker Vontobel Fin. Pr. Ltd Val. 124603149	0.00	7'194.00
25000 Obligation Hero Val. 126892217	25'762.50	26'125.00
110 Parts UBS ETF SLI Val. 3291273	21'637.00	20'116.80
	-----	-----
<i>Sous-total</i>	<i>441'951.70</i>	<i>405'442.21</i>
Total trésorerie liée à des réserves affectées	557'757.93	523'954.19

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(17) <u>Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers</u>		
Factures à payer concernant la période	412'501.80	468'360.77
Pro Senectute Suisse	0.00	7'770.75
Dettes envers des collectivités publiques y.c TVA	34'668.25	19'435.62
	-----	-----
Total des dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers.	447'170.05	495'567.14
(18) <u>Autres dettes à court terme (sans intérêts)</u>		
Salaires à payer	126'221.50	125'282.30
Dépôt de garantie Loyer TA	500.00	500.00
Fondation Chez Nous	0.00	580.90
Avance clients	2'375.65	13'502.55
Avance faites en faveur de clients (AFI)	69'748.36	59'798.65
	-----	-----
Total des autres dettes à court terme(sans intérêts)	198'845.51	199'664.40
(19) <u>Dettes à court terme portant intérêts</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	20'000.00	20'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	20'000.00	20'000.00
Bonhôte contrat A014747	0.00	155'000.00
	-----	-----
Total dettes à court terme portant intérêts	40'000.00	195'000.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
(20) <u>Passifs de régularisation</u>		
Nomad différentiel repas NE à payer	0.00	5'787.00
Subvention NE à retourner car versée par erreur	0.00	50'000.00
Provision honoraires révision 24	18'000.00	18'015.50
Provision factures projet ABACUS	0.00	215.40
Décomptes charges sociales 2024 à payer	53'614.60	38'963.40
Fonds privés reçus de tiers à reverser	4'922.00	0.00
Fonds privés reçus de PSCH à reverser	22'265.05	41'087.15
Maintenance informatique facture 24 SIEN	48'676.35	0.00
Divers y compris note de frais du personnel décembre	11'242.21	11'017.00
Factures 2024 de repas reçues en 2025	230'300.85	185'786.05
Win3 et MAE concerne 2025	26'073.00	19'043.00
Honoraires gestion de fortune	2'000.00	1'523.00
Intérêts courus prêt LOMBARD	0.00	3'209.00
Provision AFC TVA	0.00	1'345.20
Dettes envers l'OFAS (AFI)	8'374.53	6'858.84
Provision réduction subvention règle 50% OFAS	0.00	60'515.00
	-----	-----
Total des passifs de régularisation	425'468.59	443'365.54
(21) <u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	360'000.00	580'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	889'000.00	1'169'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 077.529-00	200'000.00	0.00
BCJ Hyp. No 10 00 077.530-01	260'000.00	0.00
	-----	-----
Total capitaux étrangers à long terme	1'709'000.00	1'749'000.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

31.12.2024 31.12.2023
CHF CHF

(22) <u>Capital des fonds affectés</u>	<u>737'880.93</u>	<u>680'909.94</u>
Fonds legs Marguerite Bachmann	1) 41'341.95	41'055.05
Fonds legs Georges Andrey	2) 517'867.23	483'677.54
Fonds Migros / Aide exceptionnelle	167.45	167.45
Fonds "tables d'hôtes"	3) 10'256.40	8'066.00
Fonds "ça bouge à la maison"	4) 12'734.00	19'430.00
Fonds LORO / parc informatique NE	5) 40'000.00	0.00
Fonds LORO "modernisation de GERAS"	50'000.00	50'000.00
Fonds "aide au déménagement"	6) 65'513.90	78'513.90

1) Attribution des intérêts 2024 de 286.90 CHF au fonds Marguerite Bachmann.

2) Attribution des produits nets 2024 liés au fonds Georges Andrey de 34'189.69 CHF.

3) Attribution des dons de 7'500 CHF de Hatt-Buecher, de 5'000 CHF de Migros, de 3'900 CHF de l'Eglise de Delémont et de 500 CHF de l'entreprise Valgine. Prélèvement de 14'709.60 CHF pour les défraiements des bénévoles des tables d'hôtes.

4) Attribution du don de 4'000 CHF de la Fondation O2 du don de 4'000 CHF du service de la santé de Neuchâtel, du don de 2'000 CHF de l'association Pro Santé à St-Blaise, du don de 500 CHF de l'entreprise Valgine et du don de 100 CHF (particulier) à ce fonds. Prélèvement des frais de diffusion 2024 de 17'296 CHF.

5) Attribution du don LORO de 40'000 CHF au Fonds parc informatique NE.

6) Attribution de 10'000 CHF de l'Hôpital de la Providence. Prélèvement de 23'000 CHF correspondant aux charges salariales du secteur d'aide au déménagement.

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2024

31.12.2024 31.12.2023
CHF CHF

Capital de l'organisation

(23) Capital lié généré

Fonds libres pour :

Acquisition et renouvel. matériel informatique	118'163.65	150'000.00
Renouvellement mat. repas et amortissements	30'000.00	30'000.00
Travaux immobiliers et amortissements	755'600.00	755'600.00
Caisse de pension et plan social	582'868.37	684'000.00
Projet développ. du travail social communautaire	80'000.00	80'000.00
Fonds libres projets sociaux	70'000.00	70'000.00
Fonds liés variation du cours sur titres	71'969.23	35'634.51
Fonds liés régulation subvention OFAS	165'000.00	165'000.00
Fonds liés nouveaux locaux	486'703.25	0.00
	2'360'304.50	1'970'234.51
Total du capital lié généré	2'360'304.50	1'970'234.51

COMPTE DE RESULTAT 2024

	2024	2023
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des prestations de service		
Avec d'autres OPS / PS CH	53'093.75	28'437.90
Avec les collectivités publiques	103'695.53	89'999.14
Autres produits des prestations de services	4'760'322.44	4'584'496.59
Contributions des collectivités publiques		
Obtenues par l'entremise de Pro Senectute Suisse	2'864'049.48	2'726'662.35
Obtenues par l'Office fédéral des sports	5'050.00	5'250.00
Reçues des cantons	1'098'308.00	1'138'243.00
Dons et legs		
Reçus d'autres OPS / PS CH avec but déterminé	93'602.40	92'777.75
Collecte d'automne	48'651.85	58'442.00
Legs sans but déterminé	10'000.00	11'690.00
Autres dons sans but déterminé	169'399.21	168'238.28
Autres dons avec but déterminé	213'921.47	277'579.70
Total des recettes d'exploitation	9'420'094.13	9'181'816.71
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges des prestations		
Contributions et donations versées (aides financières)	-996'855.42	-985'203.60
Frais de personnel	-4'852'516.39	-4'582'453.77
Biens, services et marchandises	-3'857'359.71	-3'841'184.12
Amortissements	-135'760.76	-131'341.43
Total des charges des prestations	-9'842'492.28	-9'540'182.92
Résultat d'exploitation	-422'398.15	-358'366.21
Produits financiers		
Intérêts financiers	23'876.90	31'764.41
Bénéfices de cours réalisés	4'761.38	13'226.17
Bénéfices de cours non réalisés	79'325.90	56'143.69
Charges financières		
Pertes de cours réalisées	-1'332.83	-1'473.80
Pertes de cours non réalisées	-14'387.59	-19'841.00
Intérêts bancaires	-1'057.12	-3'710.32
Produits hors exploitation	70'664.80	68'652.40
Charges hors exploitation	-6'282.00	-4'507.52
Produits exceptionnels, uniques ou hors exercice	498'057.77	4'767.53
Charges exceptionnelles, uniques ou hors exercice	-10'309.59	-14'826.10
Résultat annuel avant la variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	220'919.47	-228'170.75
Prélèvements des fonds affectés	295'051.47	282'963.77
Attribution aux fonds affectés	-352'022.46	-398'886.33
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	163'948.48	-344'093.31
Prélèvements du capital lié généré	132'967.98	0.00
Prélèvements du capital libre généré	11'200.00	9'800.00
Attributions au capital lié généré	-523'037.97	-22'865.26
Prélèvement capital libre généré - perte de l'exercice en cours	214'921.51	357'158.57
	0.00	0.00

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2024

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	163'948.48	-344'093.31
Diminution / augmentation du capital des fonds	56'970.99	115'922.56
Amortissements sur des immobilisations corporelles	103'924.41	115'423.26
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	31'836.35	15'918.17
Perte/bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-486'703.25	0.00
Diminution / augmentation des titres	-51'687.11	50'686.82
Diminution / augmentation des créances	-69'510.94	-65'291.34
Diminution / augmentation des actifs de régularisation	-57'109.35	12'684.83
Diminution / augmentation des engagements à court terme	-204'215.98	208'209.97
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-17'896.95	-83'633.57
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-530'443.35	25'827.39
Investissements en immobilisations corporelles	-35'104.80	-39'125.00
Investissements en immobilisations incorporelles	0.00	-43'209.63
Investissements en immobilisations financières	-118'049.64	-224'554.08
Désinvestissements en immobilisations corporelles	781'431.30	0.00
Désinvestissement immobilisations financières	84'195.90	200'192.92
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	712'472.76	-106'695.79
Diminution / augmentation dettes financières et autres dettes à long terme	-40'000.00	-40'000.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-40'000.00	-40'000.00
Variation des disponibilités	142'029.41	-120'868.40
Etat initial des liquidités (1er janvier)	587'897.59	708'765.99
Variation des liquidités	142'029.41	-120'868.40
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	729'927.00	587'897.59

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges des domaines de prestations

	2024	2023
	CHF	CHF
Contributions et donations versées (aides financières)	996'855.42	985'203.60
Frais de personnel	4'626'125.05	4'252'579.07
Biens, services et marchandises	3'482'771.59	3'389'542.47
Amortissements	90'873.72	92'158.61
Total charges de projet et de prestations	9'196'625.77	8'719'483.75
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>14'786.10</i>	<i>19'049.40</i>

	2024	2023
	CHF	CHF
Frais de personnel	29'770.21	21'282.55
Biens, services et marchandises	85'003.79	65'820.72
Amortissements	551.58	423.33
Total charges liées à la recherche de fonds	115'325.58	87'526.59
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>17'452.00</i>	<i>9'960.00</i>

	2024	2023
	CHF	CHF
Frais de personnel	196'621.13	308'592.15
Biens, services et marchandises	289'584.33	385'820.93
Amortissements	44'335.46	38'759.49
Total charges liées à l'administration	530'540.92	733'172.57
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>109'921.70</i>	<i>118'519.50</i>

	2024	2023
	CHF	CHF
Contributions et donations versées (aides financières)	996'855.42	985'203.60
Frais de personnel	4'852'516.39	4'582'453.77
Biens, services et marchandises	3'857'359.71	3'841'184.12
Amortissements	135'760.76	131'341.43
Total charges des domaines de prestations	9'842'492.28	9'540'182.92
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>142'159.80</i>	<i>147'528.90</i>

Variation du capital des fonds affectés

	Bilan au 01.01.2024	Entrées 2024	Sorties 2024	Bilan au 31.12.2024
Fonds legs Marguerite Bachmann	41'055.05	286.90	0.00	41'341.95
Fonds legs Georges Andrey	483'677.54	36'211.69	2'022.00	517'867.23
Fonds Migros / aides exceptionnelles	167.45	0.00	0.00	167.45
Fonds "Tables d'hôtes"	8'066.00	16'900.00	14'709.60	10'256.40
Fonds Loro / modernisation GERAS	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds Loro / parc informatique	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00
Fonds à reverser / Fonds privés	0.00	144'421.47	144'421.47	0.00
Fonds à reverser / Fonds privés PSCH	0.00	93'602.40	93'602.40	0.00
Fonds "ça bouge à la maison"	19'430.00	10'600.00	17'296.00	12'734.00
Fonds "aide au déménagement"	78'513.90	10'000.00	23'000.00	65'513.90
	680'909.94	352'022.46	295'051.47	737'880.93

Variation du capital des fonds de la Fondation

	Bilan au 01.01.2024	Entrées 2024	Sorties 2024	Bilan au 31.12.2024
Capital de la Fondation	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Capital libre généré	226'121.51	0.00	226'121.51	0.00
Capitaux liés générés	1'970'234.51	523'037.97	132'967.98	2'360'304.50
	2'246'356.02	523'037.97	359'089.49	2'410'304.50

31.12.2024 **31.12.2023**
CHF **CHF**

Cautionnements, garanties, gages en faveur des tiers

Gages immobiliers	2'500'000.00	2'500'000.00
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	441'951.70	405'442.21
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	1'034'206.65	906'610.54
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	487'003.00	562'912.00

Actifs cédés, mis en gage et sous réserve de propriété

Actifs mis en gage : "Immeubles de Delémont et Tavannes"	2'013'922.75	2'090'581.75
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	441'951.70	405'442.21
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	1'034'206.65	906'610.54
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	487'003.00	562'912.00

Dettes découlant d'opérations de crédit-bail non inscrites au bilan

Contrat de location à long terme, bâtiment sis Rue de la Côte 48a à Neuchâtel, échéances prises en considération pour la période allant du 1er janvier 2025 au 30 juin 2029, 243'000 CHF.

2024 **2023**
CHF **CHF**

Amortissements linéaires des immobilisations

Mobilier sur 6 ans	5'721.50	5'992.26
Matériel repas sur 6 ans	13'596.90	13'102.00
Matériel informatique sur 4 ans	2'649.01	7'430.00
Logiciel sur 4 ans	31'836.35	15'918.17
Immeuble Neuchâtel sur 40 ans	5'298.00	12'500.00
Immeuble Delémont sur 40 ans	50'628.00	50'368.00
Immeuble Tavannes sur 40 ans	26'031.00	26'031.00
	135'760.76	131'341.43

Clé de répartition des charges administratives

Depuis 2014 c'est le taux d'activité de chaque employé administratif par secteur qui est retenu et ce en convertissant le taux d'activité de chaque employé administratif en équivalent plein temps (EPT). Cette clé a été validée par le Contrôle des finances le 21 janvier 2014.

Méthode de calcul de la structure de centres de coûts

La méthodologie Zewo a été appliquée pour le calcul de la structure de centres de coûts.

Opérations et risques extraordinaires en cours

La caisse de pensions du canton de Neuchâtel présente le taux de couverture de 77.40% au 1er janvier 2024 (81.8% au 1er janvier 2025). Pour l'ensemble des personnes actives et pour les pensionnés de la Fondation Pro Senectute Arc Jurassien cela représente **un découvert résiduel estimé de 999'972 CHF** au 1er janvier 2024 (768'853 CHF au 1er janvier 2025). En 2014 PSAJ a versé un premier acompte de 322'600 CHF comme mesure de recapitalisation de la Caisse de Pension NE. En conformité avec les décisions prises par la caisse de prevoyance.NE du 28.06.2018, PSAJ a participé à la contribution unique d'assainissement à hauteur de 282'135.40 CHF. Pour information une employée seulement est encore affiliée auprès de la caisse de pensions du canton de Neuchâtel.

2024
CHF

2023
CHF

Transaction avec des parties liées (Produits)

Pro Senectute Suisse :

Indemnités de séance	5'864.80	3'852.40
Contributions pour aides financières	93'602.40	92'777.75
Fonds de projet ABACUS	3'742.15	13'870.00
Fonds de projet NIFF	15'000.00	0.00
Domigym Promotion Santé Suisse	12'273.00	0.00
Participation formations	1'215.00	0.00
Mandat honoraires divers	5'712.60	1'061.40
Pro Senectute Fribourg / Formations	480.00	0.00
Pro Senectute Berne / Win3 Subvention canton de Berne	14'671.00	13'506.50
Pro Senectute Berne / Subvention canton de Berne	55'000.00	50'000.00

207'560.95

175'068.05

2024
CHF

2023
CHF

Transaction avec des parties liées (Charges)

Pro Senectute Suisse :

Contribution	4'260.00	2'592.00
Module de perfectionnement	2'690.00	6'254.70
Maintenance logiciel Geras	109'963.00	113'211.75
Travaux de secrétariat Croc	1'175.60	1'173.75
Publicité pour recherche fonds	15'103.00	4'680.00
Matériel publicitaire	2'349.00	2'689.50
Frais projet ABACUS	0.00	1'496.90
Diverses factures	5'394.20	5'600.20
Aides financières à restituer	0.00	5'280.00
Frais site internet	4'600.00	5'741.10
Pro Senectute Valais / frais de formation	1'605.00	1'401.00

147'139.80

150'120.90

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle		
Solde dû au 31 décembre	27'506.15	12'391.60
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants		
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants (remboursements de frais)	590.90	902.55
Indemnités versées au président de la fondation (remb. de frais)	551.55	603.10
Rémunération de la direction		
Indemnités versées aux membres de la direction	419'913.40	405'909.25
Prestations à titre gratuit, travaux bénévoles		
Travaux bénévoles effectués en heures par les organes dirigeants	500	550
Travaux bénévoles effectués en jours par des collaborateurs	15'020	15'017
Nombre de collaborateurs	48(EPT)	49(EPT)
Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat		
Charges exceptionnelles :		
Diverses locations salles année précédente	6'205.40	8'893.50
Correction 2023	1'746.80	0.00
Indemnités projet immeuble Neuchâtel	0.00	5'000.00
Diverses charges hors période	2'357.39	932.60
	10'309.59	14'826.10
Produits exceptionnels :		
Bénéfice net vente immeuble NE	486'703.25	0.00
NOMAD Décompte de charges	1'412.90	1'682.20
Correction 2023	5'096.52	0.00
Décompte de charges et loyer Pro Infirmis	2'711.80	2'926.00
Diverses recettes hors période	2'133.30	159.33
	498'057.77	4'767.53

Rapport de performance de la direction sur l'exercice 2024 Fondation Pro Senectute Arc Jurassien

A. But de l'organisation

Selon l'article 2 des statuts de la Fondation Pro Senectute Arc Jurassien (ci-après PSAJ), le but de la Fondation est de "maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées domiciliées sur son territoire. Ce but inclut leur bien-être économique, physique et mental, le respect de leur autonomie et leur intégration culturelle et sociale. La Fondation s'engage pour les personnes individuelles, ainsi que pour les groupes constitués principalement de personnes en âge AVS. Elle suscite et renforce l'intérêt général pour la vieillesse et le vieillissement, favorise l'entraide entre les personnes âgées et l'échange des opinions et de prestations entre les générations. En collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, elle peut contribuer également au bien-être d'autres groupes et populations".

B. Organes dirigeants et durée de leurs fonctions

Selon l'article 5 des statuts de PSAJ, l'organe dirigeant est le Conseil de Fondation qui est "l'organe suprême de Pro Senectute Arc Jurassien. Il édicte les principes et les règles; il prend les décisions nécessaires pour mener et organiser la fondation pour poursuivre son but et assurer son bon fonctionnement. Il est composé de neuf à douze membres. Il se constitue lui-même. Ses membres sont élus pour quatre ans et sont rééligibles pour trois autres périodes au plus."

2024 a été la 3^{ème} année de présidence pour Pascal Balli qui a remis son mandat de président de la Commission politique du 3^{ème} âge du Jura bernois à la fin de l'année. Durant l'année sous rapport, la composition du Conseil a changé avec le départ de Christine Fischer à la fin juin.

En plus des 6 séances ordinaires, le Conseil se retrouve pour une "journée au vert" qui lui permet d'aborder des sujets stratégiques liés à l'actualité de la Fondation. En 2024, la journée au vert du 26 avril à Tramelan, animée par Jean-Yves Mercier, a porté sur les modèles de Gouvernance partagée / distribuée.

C. Direction responsable de la gestion

2024 a été le 18^{ème} exercice placé sous la direction du soussigné.

L'année 2024 a été la 3^{ème} année du contrat de subvention OFAS (2022-2025). Le financement des collectivités publiques n'a pas évolué entre 2023 et 2024. Cette stabilité est réjouissante, mais le plafonnement des financements publics est également problématique dans la mesure où le volume de prestations fournies ne cesse de croître. Le travail administratif (*controlling*) pour se faire reconnaître ces financements reste très important, tant pour la Confédération (OFAS) que pour les Cantons.

Le volume de prestations de la consultation sociale a moins fortement augmenté que durant ces trois dernières années : le volume d'heures a augmenté d'environ 5% entre 2023 et 2024. Il faut à nouveau saluer l'important travail accompli par l'équipe des assistantes et des secrétaires sociales qui, dans des conditions pas toujours faciles, ont su répondre de manière exemplaire à la forte demande de soutien psycho-social. Cette reconnaissance s'adresse aussi au responsable de ce grand secteur, M. Gérard Bonvallat, Directeur adjoint.

En automne 2023, la direction avait demandé au Conseil de Fondation l'autorisation de communiquer largement au sujet de la surcharge endémique qui pèse sur la consultation sociale. Cette communication a pu se réaliser courant février et a eu un très fort impact médiatique. Cela a créé les conditions favorables pour entreprendre ensuite plusieurs démarches auprès des Cantons de l'Arc jurassiens pour les convaincre de la nécessité d'augmenter leurs subventionnements dès 2025. Ces démarches ont porté leurs fruits puisque les trois cantons sont entrés en matière en augmentant leur financement pour le budget 2025.

Les prestations du secteur d'aide et d'accompagnement à domicile sont stables. À noter qu'en 2024 a pu être lancée une nouvelle forme de bénévolat intitulée Démén'âgé qui, comme son nom l'indique fournit une aide administrative bénévole à des personnes âgées confrontées aux lourdes démarches générées par un déménagement. Ce nouveau projet a été initié grâce au produit de la collecte de Noël 2023 et aux soutiens financiers de M@d-Ressources et de la Fondation de l'Hôpital de la Providence.

Dans le secteur activités, le nombre de prestations est stable par rapport à 2023. PSAJ a poursuivi la diffusion des cours de gym douce "ça bouge à la maison" produits en 2022, une offre télévisuelle de promotion du mouvement, spécialement destinées aux personnes âgées. Présentée par deux spécialistes de l'activité physique adaptée, elle a pour but de permettre aux plus de 65 ans de conserver ou d'améliorer leurs facultés motrices, leur force, leur équilibre et leur mobilité. Elle a continué de rencontrer un grand succès. PSGE, PSVS et PSBE sont toujours partenaires, ce qui permet d'élargir le bassin de population touché par nos cours et ceci au-delà de la frontière linguistique. Ça bouge à la maison se confirme comme une offre adéquate et très appréciée de seniors romands et alémaniques. L'année 2024 a été marquée par le travail de recherche de financement pour produire de nouveaux cours. Après une tentative infructueuse auprès la Commission romande de la Loterie Romande, notre demande auprès de Promotion Santé Suisse a été acceptée. Les Fr. 100'000.- accordés seront gérés par PSGE pour financer la production de ces nouveaux cours durant le 1^{er} semestre 2025 ; leur diffusion est prévue de commencer entre septembre 25 et janvier 26. À noter enfin que PSBE a décidé de sortir du projet à fin 2024.

Le secteur des repas à domicile a continué de performer en 2024 : en comparaison avec les 230'815 repas livrés en 2023, nous avons livré au domicile des personnes âgées des cantons du Jura et de Neuchâtel 227'447 repas (à titre indicatif, ce chiffre correspond peu ou prou aux 227'260 repas livrés en 2022). Ce secteur a subi une crise en 2024 puisque la RCJU a annoncé à la mi-avril que la subvention de l'année en cours allait être réduite de Fr. 92'000.-. Cela a conduit le CF et la direction à prendre une mesure économique, en augmentant le prix de Fr. 0.80.- pour les clients du Jura. La RCJU prévoyant de doubler la réduction de la subvention pour le budget 2025, la direction a demandé au CF l'autorisation de contacter les groupes parlementaires pour tenter d'infléchir cette décision en totale contradiction avec la PMS jurassienne 2040. Courant septembre-octobre, Gérard Bonvallat et François Dubois sont allés présenter nos arguments ; le résultat de ces démarches a été positif puisque le Gouvernement a été forcé par le Parlement à ne réduire la subvention repas que du même montant qu'il avait déjà retiré à PSAJ sur l'exercice 2024.

Le projet win³ a connu un beau développement en 2024 avec l'ouverture de 22 nouvelles classes dans 11 nouveaux collèges (6x Delémont, 3x Chaux-de-Fonds et 2x Milvignes). Ce total de 13 nouvelles classes correspond à l'objectif que nous avons fixé. 2024 a aussi été marquée par la création du nouveau projet Maé (Ma journée à l'École) en collaboration avec la Ville de Neuchâtel. En effet, la commune est pilote dans le développement de l'École à journée continue et a approché PSAJ pour développer une nouvelle forme d'engagement bénévole pour renforcer les équipes chargées de l'accueil parascolaire ; 6 bénévoles seniors se sont engagés dans ce projet-pilote. À noter enfin que 2024 a été la dernière année de collaboration avec Nicole Debrot, en charge du projet win³ et du développement de Maé ; elle a en effet atteint l'âge légal de la retraite et sera remplacée dès février 2025 par Caroline Chopard, assistante sociale à Tavannes.

Mme Nathalie Schaller, Directrice finances/RH, a assumé ses tâches de manière compétente et efficace avec l'appui de Mélanie Stadelmann, assistante Comptabilité/RH. Un des gros chantiers de l'année a porté sur la révision du règlement du personnel qui n'avait plus été revu depuis 2015. Les comptes 2024 ont constitué le 7^{ème} exercice contrôlé par la Fiduciaire Leitenberg et Associés SA.

La direction a continué de représenter les intérêts des OPS latines dans le domaine informatique, notamment en siégeant à la commission informatique de PSCH ; ce domaine revêt une importance de plus en plus stratégique. Notamment en ce qui concerne le vaste chantier de modernisation du langage informatique de l'outil GERAS ; le module des repas à domicile qui est propriété de PSAJ a suscité l'intérêt d'OPS alémaniques (Lucerne, Tessin, Schaffhouse, Saint-Gall). Pour assumer les coûts astronomiques demandés par Accenture pour la modernisation de ce module, la direction travaille activement avec le département Finances/IT de PSCH pour mutualiser l'utilisation et donc également des coûts de cet outil très performant.

La direction est également membre de la commission des prestations. En 2024 ont commencé les négociations entre PSCH et l'OFAS pour le contrat 2026-2029. Le soussigné a été sollicité pour participer une dernière fois (il a déjà participé à deux rounds de négociations en 2013 et 2017) à la délégation officielle.

La direction a terminé un premier mandat de 4 ans au sein du Conseil stratégique de la HES-SO et à la Commission des études de la Filière Ergothérapie ou Travail social de la HETSL. Elle a été renommée pour un second mandat de 4 ans au Conseil stratégique.

2024 a vu également la poursuite des développements de notre communication, notamment sur les réseaux sociaux. M. Alexandre Gabus, chargé de communication, fournit un appui important à la direction qui s'investit de plus en plus dans ce travail de communication, de marketing, de sponsorings de relations publiques et de recherche de fonds.

Enfin, les questions immobilières ont passablement mobilisé la direction. En effet, alors que les sites de Delémont et de Tavannes bénéficient de locaux bien dimensionnés, ceux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont devenus – et ceci depuis déjà quelques années – trop exigus. En 2024, le bâtiment de la rue de la Côte a été vendu à la société Batira SA. Et PSAJ est devenue locataire de son ancien bâtiment. Courant 2024 la direction a trouvé de nouveaux locaux à la rue du Verger-Rond qui permettront à l'équipe d'être logée dans des conditions bien meilleures. Les futurs locaux, proches des transports publics, seront investis à la fin de l'année 2025.

Pour La Chaux-de-Fonds, la société Triaviva a approché la direction pour lui proposer de participer à un vaste projet immobilier – Le Quid - extrêmement bien situé à quelques encablures de la gare. Le financement a pu être trouvé auprès de notre banque partenaire, la BCJ, et il ne reste qu'à préciser encore le budget des aménagements intérieurs et le règlement de la future PPE. Les travaux sont prévus de commencer en avril 2025 pour une entrée en jouissance environ 24 mois après.

D. Relations avec des organisations partenaires

Outre les partenaires publics que sont la Confédération, les trois Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ainsi que les communes de l'Arc Jurassien, PSAJ a entretenu en 2023 des relations régulières avec les institutions et entreprises suivantes :

1. Partenaires cantonaux du réseau médico-social

- Alter Ego Jura
- AJAS, Association jurassienne de l'action sociale
- Association Alzheimer Jura
- ANIAS, Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale
- AROSS, Association réseau orientation santé social (NE)
- AVIVO des cantons de Neuchâtel et du Jura
- Association RIO (JU)
- Bénévolat Jura
- Bénévolat Neuchâtel
- Caritas JU/NE pour la carte culture
- CNP, Centre neuchâtelois de psychiatrie
- CSP, Centre social protestant NE
- Croix-Rouge Neuchâtel / Jura / Jura bernois
- EMS les Charmettes, Neuchâtel
- EMS La Lorraine, Bevaix
- FAS, Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale
- Fondation jurassienne d'aide et de soin à domicile
- Fondation La Chrysalide pour les soins palliatifs
- Fondation de l'hôtel des associations, Ville de Neuchâtel
- Fondation Chez Nous (présidence)
- Fondation O2
- Fondation Gérard Burrus, home Les Chevrières, Boncourt
- GAS, groupement de l'action sociale Jura Bernois
- HJU, Hôpital du Jura
- HJB Restauration Sàrl, La Chaux-de-Fonds
- RHNE, Hôpitaux neuchâtelois
- MDA, Mouvement des aînés (NE)
- NOMAD, Neuchâtel organise son maintien à domicile
- Résidence des Cerisiers, Charmoille
- Résidence La Courtine, Lajoux
- Régie Cédric Lambelet, Bassecourt (bâtiment de Delémont)
- Secours suisse d'hiver (comité neuchâtelois)
- Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, SEMO (Cyberthé)
- Service de la jeunesse de la ville de la Chaux-de-Fonds (Cyberthé)
- U3a, Université du 3^{ème} âge
- Ville de La Chaux-de-Fonds
- Ville de Neuchâtel

2. Partenaires extra-cantonaux

- Palliative.ch
- Pro Senectute latines (CROC) et Pro Senectute Suisse
- Pro Senectute Berne
- Pro Senior Berne
- Pourcent Culturel Migros / Tavolata
- Qualibrocker SA, courtier en assurances

3. *Partenaires informatiques*

- Ofisa Informatique (Abacus)
- SIEN, Service informatique de l'entité neuchâteloise
- Trivadis, part of Accenture

4. *Partenaires médias*

- Canal Alpha
- QJ, Arcinfo, Le JdJ
- RTN, RJB, Fréquence Jura
- RTS

La collaboration de PSAJ avec les autorités communales dans le Jura bernois se poursuit au travers des travaux de la commission permanente sur la politique du 3^{ème} âge que coordonne Gérard Bonvallat.

Concernant le Canton du Jura, PSAJ continue d'assumer le volet social du Réseau d'information et d'orientation (RIO) au travers de l'engagement de Joanne Broquet, assistante sociale à 30% et de Sophie Moine, secrétaire à 10%. En collaboration avec la Fondation O2 chargée de la prévention santé dans le Jura, nous avons poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym et tables d'hôtes.

Le contrat de prestations 2024 avec le Service de l'action sociale de la RCJU (social et repas à domicile) a vécu des aventures rocambolesques qui sont résumées en page 2 de ce rapport.

Dans le Canton de Neuchâtel, en collaboration avec le Service de la Santé publique chargé de la promotion de la santé, nous avons aussi poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym et tables d'hôtes. La direction a établi avec le Service compétent un nouveau contrat pour les années 2025-2028 avec à la clé une augmentation du financement. La même démarche devra être faite avec la Fondation O2 en 2025 pour les années 2026-2029.

Depuis 3-4 ans, la direction a demandé à pouvoir s'impliquer dans les négociations avec la Canton de Berne. En effet, le système de subvention forfaitaire que Pro Senectute Berne avait proposé à PSAJ il y a presque 20 ans méritait selon elle d'être réinterrogé à la lumière de l'évolution constante des prestations fournies par PSAJ dans le Jura bernois. Si les démarches n'avaient pas pu aboutir en 2023 pour le budget 2024 (si ce n'est une augmentation de la subvention de 50'000.- à Fr. 55'000.-), un changement de direction à PSBE a considérablement changé la donne. Dès le début de l'année 2024, la direction a pu rencontrer le service cantonal compétent et, en bonne collaboration avec Julien Neruda, le nouveau directeur de PSBE, a pu convaincre le Canton de calculer le subventionnement dû à PSAJ sur les mêmes bases, à savoir en fonction du volume des prestations. D'une subvention forfaitaire de Fr. 55'000.-, PSAJ a pu obtenir pour 2025 un vrai contrat de prestations avec une subvention de Fr. 115'000.- à la clé.

2024 était la 2^{ème} année du contrat de 4 ans négocié avec le Service de l'Action sociale du Canton de Neuchâtel (SASO). Suite à la communication médiatique de février sur la surcharge de la consultation sociale, la direction a pu obtenir un entretien avec Mme la Conseillère d'État Florence Nater qui a été sensible à nos arguments. Même si le contrat de prestation devait courir jusqu'en 2026, le Conseil d'État a décidé d'augmenter de Fr. 85'000.- son financement de la consultation sociale qui est passé de Fr. 375'000.- à 460'000.- pour les années 25 et 26.

La convention de collaboration avec NOMAD, notre partenaire et mandant pour les repas à domicile dans le canton de NE, a été adaptée, l'organisation de soins à domicile nous octroyant Fr. 0.20.- supplémentaire par repas; elle a pris fin en décembre 2024, car le Canton a voulu que ce soit désormais le Service de la Santé publique qui établisse ce contrat de collaboration; il a été signé pour 2025 (sans augmentation de subvention) et pour 2026 (avec une augmentation du subventionnement).

E. Buts fixés pour l'exercice 2024 et description des mesures prises pour les atteindre

L'exercice 2024 a permis d'atteindre l'un des buts principaux que le Conseil avait fixés à la direction, à savoir de retrouver un meilleur équilibre financier grâce à l'augmentation des subventions cantonales. Certes, cet objectif concerne le budget 2025, mais l'essentiel du travail pour atteindre cet objectif s'est déroulé en 2024. Le résultat financier est meilleur que ce que le budget prévoyait. Le renforcement de notre dispositif semblait porter ses fruits au début 2024, mais force est de constater que l'augmentation du nombre de demandes a rapidement remis le dispositif sous pression. Nous adapter à l'évolution et à l'augmentation des besoins reste notre principale préoccupation, et se pose avec une intensité accrue la question du financement de cette constante adaptation.

Fait à Neuchâtel et Delémont, le 19 février 2025

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN



François Dubois
Directeur